

Le taux de chômage diminue au mois de février

Au mois de février 2023, le nombre de demandeurs-euses d'emploi diminue (-100) pour atteindre 4'431 personnes. Une baisse du nombre de chômeurs-euses (-64) peut également être constatée et cet effectif compte désormais 2'508 personnes.

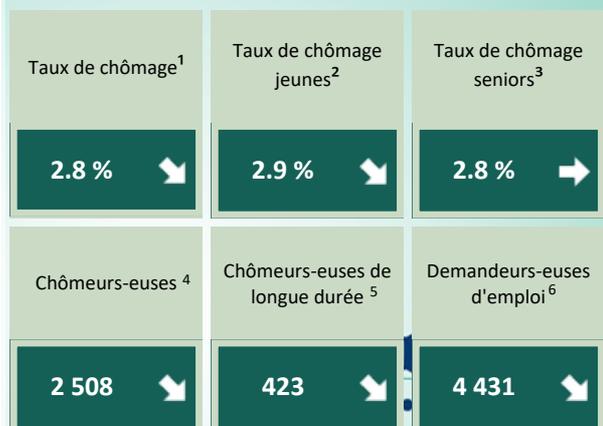
Le taux de chômage neuchâtelois diminue de 0.1 pt par rapport au mois précédent pour se fixer à 2.8%. Au niveau national ainsi qu'au niveau de la Suisse romande, une diminution mensuelle de 0.1 pt peut également être observée et les taux de chômage s'établissent respectivement à 2.1% et 3.2%. En comparaison annuelle, le canton de Neuchâtel est le canton ayant la plus forte baisse du taux de chômage (-0.9 pt par rapport à février 2022).

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 553 personnes au mois de février, soit 169 de moins que le mois précédent. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de personnes ayant quitté l'ORP s'élève à 649 au mois de février contre 644 au mois de janvier.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des diminutions sont constatées pour toutes les classes d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (-17), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-43) ainsi que les plus de 50 ans (-4) voient leur effectif diminuer par rapport au mois de janvier. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) diminue de 0.2 pt pour s'établir à 2.9% et le taux de chômage des seniors reste stable à 2.8%.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue de façon relativement importante au sein de la construction (-15), des activités pour la santé humaine (-14) et du commerce de gros et réparation d'autos et motos (-10). À l'inverse, des hausses de l'effectif sont constatées dans le secteur de l'hébergement et restauration (+16) et des autres activités manufacturières (+13).

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



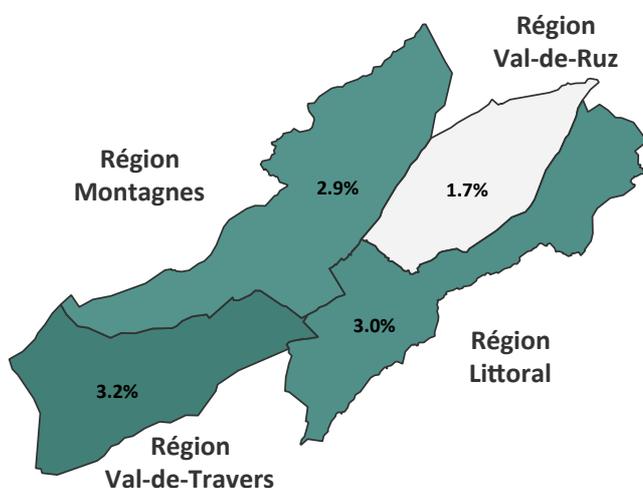
Taux de chômage

	Février 2023	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	2.8%	-0.1	-0.9
Suisse romande ⁷	3.2%	-0.1	-0.4
Suisse	2.1%	-0.1	-0.5

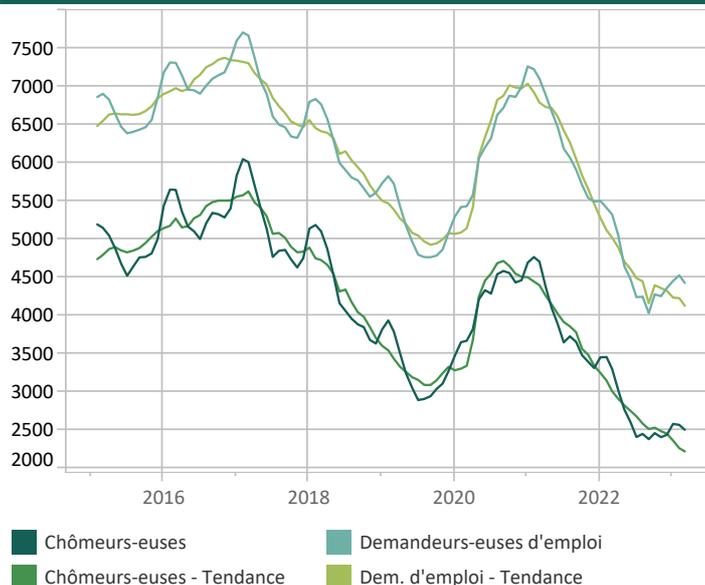
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 575

Places
vacantes⁸

378

Emplois
retrouvés⁹

87

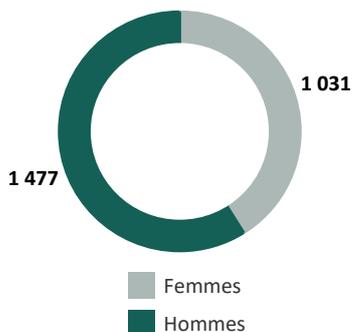
Arrivées en
fin de droit¹⁰

63.8%

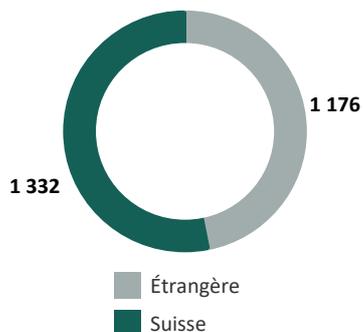
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

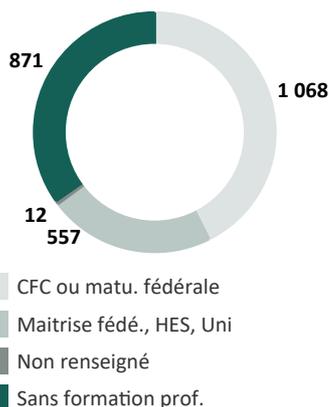
Selon le sexe



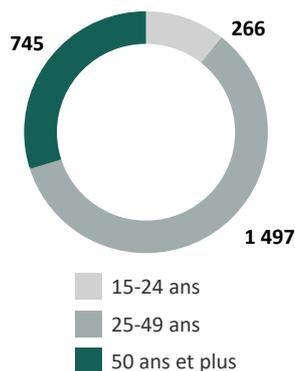
Selon l'origine



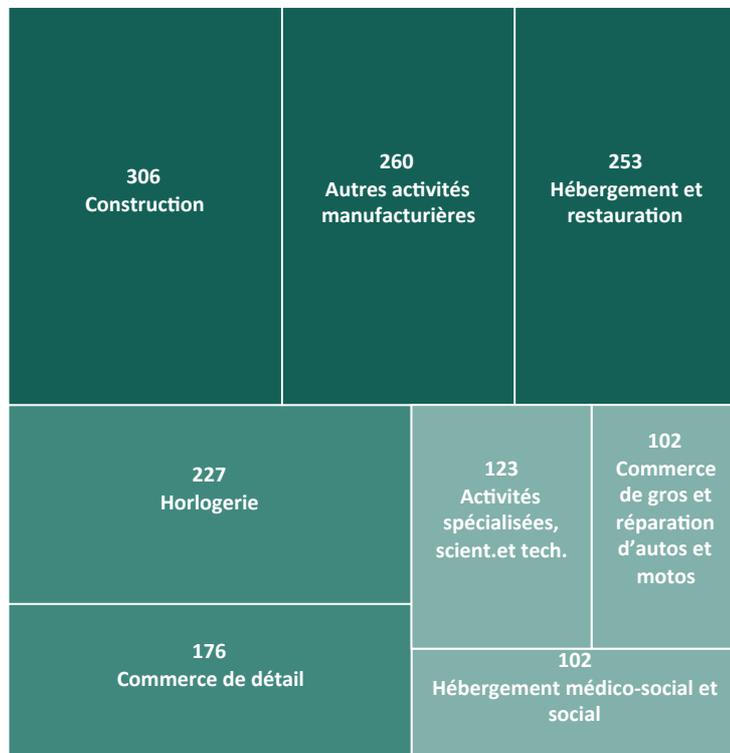
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi